

**Année 1943**

**CANTON DE VAUD**

# COMPTE RENDU

SUR

# L'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNÉE 1943

---

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'article 66 de la Constitution du 1<sup>er</sup> mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1943

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 10 novembre 1920 et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 28 de celle-ci, savoir :

1. Département de Justice et Police ;
2. Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
3. Département de l'Intérieur ;
4. Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce ;
5. Département Militaire et des Assurances ;
6. Département des Travaux publics ;
7. Département des Finances.

La partie concernant le Département de Justice et Police est précédée du rapport du Tribunal cantonal.

---

*Consécration.* — La Commission de consécration, après les épreuves réglementaires, a prononcé l'admission dans le corps pastoral vaudois de MM. Albert Olivier, Jean Goy, Pierre Lauffenburger, Charles Kursner et Philippe Zeissig.

*Suffragances, remplacements pour causes diverses.* — Au cours de l'année 1943, le Département des cultes a désigné des suffragants dans septante-trois paroisses.

Les remplacements de pasteurs pour causes diverses, service actif, d'office, maladie, vacances, etc., ont été au nombre de 415.

*Temples.* — Le Conseil d'Etat a accordé des subsides pour la restauration des temples de Saint-François (Lausanne), Chavannes-sur-Moudon, Yens, Giez, L'Isle, Saint-Laurent (Lausanne) et la construction de la chapelle de Mauraz.

*Cathédrale.* — L'avoir du fonds spécial pour les orgues était au 31 décembre 1943 de Fr. 11,844.30.

*Fonds de secours.* — Au 31 décembre 1943, l'actif de ce fonds était de Fr. 180,780.48. A la même date, l'ancienne caisse de retraite pastorale se montait à Fr. 78,566.80.

*Prix Mlle Eugénie Basset.* — Le prix de piété filiale, institué par Mlle Eugénie Basset, par testament du 19 mai 1928, a été décerné en 1943 aux personnes suivantes, sur proposition de l'Eglise nationale :

Mlle Julie Dubuis, Rossinière ;  
Mlle Lina Delacrausaz, Epalinges ;  
Mlle Fréda Péclard, La Sallaz.

*Culte catholique.* — Le Conseil d'Etat a pris acte :

de la démission de M. le chanoine Fleury de ses fonctions de curé de la paroisse catholique d'Aigle ;  
de la nomination de M. le chanoine François Milliquet en qualité de curé de la paroisse catholique d'Aigle.

## VII. Enseignement supérieur

### Université

*Corps enseignant.* — Au 15 juillet 1943, l'Université comptait 37 professeurs ordinaires, 52 professeurs extraordinaires, 26 chargés de cours, 28 privat-docents, 2 lecteurs, 3 assistants à l'Ecole de français moderne, 2 personnes professant des cours libres et 21 professeurs honoraires.

*Décès.* — Au cours de l'année scolaire 1942-1943, l'Université a eu le chagrin de perdre trois professeurs honoraires (MM. Nathan Lœwen-

thal, Ernest Chuard et Bruno Galli-Valerio), trois professeurs extraordinaires (MM. Jean Wintsch, Marcel Duboux et Francis Cevey), trois chargés de cours (MM. Fritz Heim, Gustave Nicod et Max Schwarz) et cinq étudiants (MM. Henri Mayor, Loïc de Montille, Roger Musy, Guy de Labancy et Claude Hennard, ces deux derniers décédés au service du pays). Les deuils ont donc été particulièrement nombreux cette année.

*Démotions.* — Trois professeurs, arrivés à la limite d'âge, ont pris leur retraite le 15 octobre 1943 : MM. Albert Barraud, ancien recteur, Paul Dutoit et Léon Morf.

*Nominations.* — Le Conseil d'Etat a décerné le titre de professeur honoraire à MM. Gustave Dumas, Charles Gilliard, Paul-Louis Mercanton et Henri Preisig, tous anciens professeurs de l'Université.

Ont été nommés professeurs extraordinaires : à l'Ecole des hautes études commerciales, M. Maurice Bourquin, déjà privat-docent (technique commerciale) ; à la Faculté de médecine, M. Jean-Pierre Tailhens (oto-rhino-laryngologie) ; à la Faculté des lettres, M. Jacques Freymond (histoire) ; à la Faculté des sciences, M. Charles Haenny, déjà privat-docent (chimie minérale) ; à l'Ecole d'architecture, MM. Jean Tschumi et Jean Stengelin.

Les professeurs extraordinaires suivants ont été promus professeurs ordinaires : MM. Marcel Bridel (droit constitutionnel), Marc Bischoff (police scientifique), Rodolphe Rochat (gynécologie et obstétrique), Marc Amsler (ophtalmologie), Georges de Rham (mathématiques supérieures) et Adrien Paris (béton armé).

Des chargés de cours ont été désignés : MM. Jean Golay (technique commerciale), et Dr Jéquier-Doge (médecine interne et thérapeutique pratique), tous deux jusqu'ici privat-docents, Georges Champrenaud (dessin technique), Charles Tschäppât (électrochimie), Adfred Falconnier (géologie technique), Pierre Regamey (améliorations foncières) et Maurice Derron (statique et résistance des matériaux).

M. René Bovay a été appelé au poste nouvellement créé d'assistant pour les travaux pratiques d'italien, et M. Gilbert Guisan à celui de lecteur pour l'enseignement de la langue française. M. Théodore Posternak a été autorisé à enseigner la chimie organique en qualité de privat-docent. Plusieurs autres chargés de cours ont été désignés à l'Ecole d'architecture, pour entrer en fonctions au fur et à mesure que les étudiants actuels passeront en troisième et en quatrième année ; leurs noms seront indiqués à cette occasion.

*Distinctions.* — L'Université de Bucarest a décerné le grade de docteur *honoris causa* à M. Maurice Lugeon, professeur honoraire. L'Université de Genève a attribué le prix Théodore Flournoy à M. le professeur Arnold Reymond. M. le professeur Steck a été élu membre d'honneur de la Société des neurologues et psychiatres hongrois.

De son côté, l'Université de Lausanne a décerné le doctorat *honoris causa* : en sciences commerciales et économiques, à MM. Auguste Marguerat, directeur de plusieurs compagnies de chemins de fer, et Rodolphe Stadler, directeur général des Câbleries et Tréfilerics de Cossonay ; en droit à M. Max Huber, ancien président de la Cour permanente de justice internationale, président du Comité international de la Croix-Rouge ; en médecine à M. Szent-Györgyi, professeur à l'Université de Szeged (Hongrie), et enfin en lettres à M. Ernest Ansermet, directeur de l'Orchestre de la Suisse romande, et à M. Eugène Mottaz, historien.

*Représentation et cérémonies.* — L'installation du recteur a eu lieu le 22 octobre 1942.

Lors de la séance de proclamation du résultat des concours, le 15 mars 1943, le prix Follope a été décerné à MM. René Berger, Fernand Brunner et Jean Hugli, et le prix Ch.-Ph. Mercier à M. Suad Bertan, docteur en droit, ressortissant turc.

Nos professeurs et étudiants ont entendu des leçons et conférences publiques données par M. Atanasiu, doyen, et OpreSCO, professeur, à l'Université de Bucarest.

L'Université a été représentée à la cérémonie de fondation de l'Académie suisse des sciences médicales et à diverses autres cérémonies, à Lausanne et en Suisse.

La Commission universitaire s'est rendue à Fribourg, y visiter les nouvelles installations de la médecine propédeutique et les bâtiments universitaires récemment édités ; elle y a été reçue très cordialement par le recteur et les doyens de Fribourg.

La conférence des recteurs suisses s'est réunie deux fois, à Neuchâtel.

*Commission universitaire et Sénat.* — La Commission universitaire a tenu quinze séances, le Sénat deux.

*Dons, legs et bourses.* — Feu le prof. Dr WintSch a légué à l'Université ses travaux personnels. — Le règlement du prix Arnold Reymond, fondation Ch.-Eug. Guye, dont fait mention le rapport de l'an dernier, a été adopté et la commission du prix constituée. — Une étudiante a bénéficié d'une bourse de l'Istituto italiano di cultura, destinée à faciliter son séjour en Italie. — Le Rotary-Club de Lausanne a accordé une bourse de Fr. 500.—. — Plusieurs bourses de Fr. 20.— ont été allouées par Pro Familia à des étudiants issus de familles nombreuses, en vue d'achats de livres. — L'Université a, de son côté, octroyé divers subsides, notamment pour la publication de « Philosophie spiritualiste » de M. Arnold Reymond, pour la remise en état de la tombe de Vincet, au cimetière de Clarens, et pour l'érection du monument projeté à la mémoire du professeur Dr César Roux.

*Règlements. Organisation de l'enseignement.* — Une commission s'occupe de la revision du règlement général de l'Université. — La Commission universitaire a entrepris l'examen d'un projet de nouvelle organisation des services administratifs de l'Université. — Le règlement de l'École d'architecture a été adopté. Plusieurs règlements ont subi des revisions partielles. — L'Université a sanctionné la réorganisation de l'enseignement du droit constitutionnel et de celui de la chimie; le diplôme de chimiste A de la Faculté des sciences a été supprimé et la chaire de chimie physique et électrochimie rattachée à l'École d'ingénieurs. — Le futur statut de l'École des hautes études commerciales a commencé à faire l'objet d'une étude.

*Installations et bâtiments.* — Vu le vieillissement normal de tout équipement scientifique et l'état fâcheux de certains bâtiments universitaires, vu, d'autre part, les progrès et les exigences nouvelles de la recherche scientifique, et étant donné, enfin, l'augmentation constante du nombre des étudiants, le problème des installations et immeubles a été un de ceux qui ont préoccupé le plus vivement l'Université.

Certains résultats, fort heureusement, sont acquis. Le nouvel Institut d'anatomie pathologique, rendu possible par les libéralités de feu le professeur Dr Spengler, a été inauguré. D'autre part, le vote du Grand Conseil, du 8 février 1943, a permis l'achat par l'Etat de la propriété de Beauregard pour y loger l'École d'ingénieurs et l'École d'architecture. Ainsi a été résolu de façon très heureuse un problème pendant depuis cinquante ans et que d'aucuns croyaient insoluble.

De grosses questions subsistent, cependant, qui ne laissent pas de préoccuper les autorités universitaires. L'immeuble de l'École de chimie et de physique, en mauvais état d'entretien, est de plus en plus encombré et insuffisant, malgré la création de laboratoires annexes, à la rue Vuillermet. — Le problème de la Bibliothèque cantonale n'a pas fait un pas en avant; les étudiants se plaignent d'être seuls parmi les nombreux usagers de cette institution à être soumis à une contribution (de Fr. 11.— par an), alors qu'ils ne bénéficient d'aucune faveur substantielle et ne peuvent même le plus souvent pas trouver place dans la salle de lecture surpeuplée. La Commission universitaire a dû reconnaître que ces griefs sont fondés; il n'est, selon elle, pas normal que les étudiants qui, en quatre ans, ont procuré plus de 100,000 francs de ressources à la Bibliothèque cantonale, soient contraints de travailler dans d'aussi mauvaises conditions. — Mais le problème le plus urgent et le plus grave est celui des installations pour l'enseignement de l'anatomie normale (notamment des salles de dissection), de l'embryologie, de l'histologie, de la médecine opératoire et de la pharmacologie. Il n'est point surprenant qu'une Université de 1450 étudiants (à fin 1943) ne puisse se contenter de locaux qui suffisaient aux 216 étudiants de 1890 et qu'en particulier l'Ancienne Douane, affectée à la Faculté de médecine à une époque où celle-ci comptait moins de cent étudiants (exactement 53 en 1890) apparaisse

trop étroite aujourd'hui que la même Faculté a de 350 à 370 élèves. Le Collège classique, l'École normale, l'École de commerce, la poste et les banques ont quitté depuis longtemps les bâtiments qu'ils occupaient il y a cinquante ans. Les premiers plans de la nouvelle École de médecine, dont on ne peut plus différer la construction, ont été élaborés au cours de l'été 1943 par l'architecte de l'État et soumis à l'Université en automne. En attendant, l'auditoire actuel de l'École de médecine a dû être agrandi et un auditoire à gradins créé à l'Asile de Cery.

*Etudiants.* — L'Université a compté au semestre d'hiver 1942-1943 : 1294 étudiants, dont 1022 Suisses et 272 étrangers, 220 auditeurs, dont 181 Suisses et 39 étrangers, et, au semestre d'été 1943 : 1195 étudiants, dont 919 Suisses et 276 étrangers, 96 auditeurs, dont 58 Suisses et 38 étrangers (il y a toujours 50 à 100 étudiants de moins en été qu'en hiver) Cas chiffres ont encore fortement augmenté en automne 1943, par suite de l'arrivée de nombreux étrangers.

A l'encontre de ce qui s'était passé en 1942, les études ont été grandement contrariées, en 1943, par des relèves militaires devenues plus fréquentes et, en septembre, par une remobilisation partielle de l'armée que les événements survenus à notre frontière sud avaient rendue nécessaire. De nombreux étudiants ont passé en 1943 quatre, voire cinq mois au service actif (sans compter les services d'instruction) et totalisent aujourd'hui quelque sept cents jours de service. Des mesures extraordinaires ont été prises pour atténuer dans toute la mesure du possible les graves inconvénients de cette situation pour les étudiants : sessions extraordinaires d'examens, possibilité, dans certains cas, de fractionner les grosses séries d'épreuves, multiplication des notes de cours, etc

Rien d'étonnant à voir augmenter le nombre des dispenses de finances de cours et des bourses d'études. Il y a eu 73 demandes au semestre d'hiver 1942-1943 et 72 au semestre d'été 1943 ; 48, respectivement 49 de ces demandes ont été admises totalement, 20 et 19 partiellement, 5, respectivement 4 ont été écartées.

Les autorités universitaires ont entretenu des rapports particulièrement agréables et confiants avec le comité du Turnus, l'Association générale des étudiants et les étudiants eux-mêmes. Un seul cas disciplinaire, malheureusement grave, a occupé l'Université (voir le rapport de la Faculté de droit). Hormis ce cas, unique, la conduite des 1300 étudiants a été excellente.

*Divers* — L'Église nationale a désigné M. le pasteur Mauris, chargé de cours à la Faculté de théologie, comme aumônier des étudiants. — A la demande d'un groupe d'étudiants, la pianiste Clara Haskil a donné un récital à l'Aula. — Une société, qui a pris le nom d'Iberia, s'est fondée entre étudiants d'Espagne et d'Amérique du Sud. Un centre de rapprochement interfacultés a, en outre, été créé comme groupement de recherche. — Déplorant l'échec du projet de « Fonds national », l'Université

a répondu à l'enquête du délégué du Conseil fédéral aux possibilités de travail, touchant les recherches scientifiques susceptibles de procurer de telles occasions de travail. — L'Université a collaboré avec plaisir avec la Société académique, regretté la démission de son président, M. le juge fédéral Petitmermet, pour cause de surcroît de travail, et salué son successeur, M. Auguste Capt, juge cantonal. — La Commission universitaire a dû reconnaître la légitimité d'une légère augmentation du prix de pension du Sanatorium universitaire. — Certains examens ont été subis à Leysin même par des étudiants malades ; un jeune théologien, aîné, a fait l'examen le plus brillant de toute la session. — Un petit nombre de réfugiés étrangers (29) ont été autorisés à poursuivre leurs études à l'Université ; le problème des réfugiés et des internés n'est devenu aigu qu'à la fin de 1943 ; il en sera parlé dans le prochain rapport. — Enfin, les professeurs, chargés de cours et privat-docents ont poursuivi et accentué leur action en faveur des étudiants prisonniers ou victimes de la guerre, et l'ont étendue aux membres des Universités grecques luttant contre la famine, tandis que des étudiants participaient, de leur côté, à cette même action par la vente d'annuaires, par l'organisation d'un récital de musique et enfin par l'achat d'un timbre, apposé facultativement sur leur livret, timbre dont la vente a produit, au semestre d'été 1943, la jolie somme de 1614 francs.

### **Faculté de théologie**

Aucun changement ne s'est produit, dans le corps des professeurs, au cours de ces douze mois.

Le nombre des étudiants, de 44 en octobre 1942 (7 nouveaux), dont 5 étudiantes, est descendu à 41 (6 étudiantes) au semestre d'été, tous réguliers sauf deux auditeurs. Le travail de ces jeunes gens a été très satisfaisant et leur conduite n'a donné lieu à aucune plainte. Mais les périodes de mobilisation gênent considérablement leur préparation, plus, sans doute, que dans aucune autre faculté : les préoccupations sur l'un et l'autre plan sont si différentes qu'il faut à ces jeunes esprits dix à quinze jours pour reprendre d'air de la maison et renouer le fil fâcheusement interrompu de leurs travaux.

Nous maintenons à leur égard toutes nos exigences, en pensant à l'Eglise qu'ils serviront et qui demande avec toujours plus d'insistance des hommes de conscience et de science, armés avec tout le soin possible pour l'immense tâche qui va leur incomber. Tenant compte cependant des conditions anormales de ce temps, nous avons permis à ceux qui arrivent au terme de leurs études de passer leur examen de licence avant d'avoir livré leurs quatre travaux théoriques : le diplôme, cela va sans dire, ne leur est délivré que lorsqu'ils se sont dûment acquittés de tous les exercices exigés par notre règlement.

La santé des professeurs comme des étudiants a été bonne, sauf pour un de nos élèves qui fait un séjour à Leysin ; il a pu, cependant, passer heureusement ses examens de licence cet automne.

Trois licences complètes ont été conquises ; trois autres candidats ont passé la moitié des épreuves en été, laissant le solde pour la session d'automne. Huit étudiants ont passé avec succès leur examen propédeutique.

La Faculté a eu la joie de décerner deux doctorats en théologie, l'un en janvier à M. le pasteur Frédéric Klein, de Genève, l'autre en juin à M. le pasteur Victor Baroni, de Nyon, après la soutenance de deux thèses qui font grand honneur à notre Ecole. Deux ouvrages ont paru qui l'intéressent particulièrement : « *Alex. Schweizer et Al-Emm Biedermann* », de M. le pasteur Dr théol. Louis Perriraz, notre ancien collègue, de Renens, comme « X<sup>e</sup> Cahier de la Faculté », — et les « *Silhouettes du XVI<sup>e</sup> siècle* », de M. le professeur Henri Meylan, troisième volume des « Editions de l'Eglise nationale ».

La Faculté n'a pas pu, en automne 1942, organiser le cours de vacances qu'elle projetait, à cause de la mobilisation qui retenait deux de ses maîtres.

Au cours de l'hiver, elle a eu le privilège d'une visite de M. le pasteur et professeur Wilhelm Vischer, de Bâle, qui a donné à nos étudiants une fort intéressante leçon sur un passage de l'Ancien Testament. — Elle s'est associée à la manifestation organisée en l'honneur de M. le professeur Arnold Reymond, auquel la Faculté des lettres remettait un exemplaire relié et dédié de sa « Philosophie spiritualiste ». Nous avons voulu témoigner ainsi de la reconnaissance que nous gardons à ce maître éminent pour son enseignement de la philosophie à nos étudiants en ces quinze dernières années.

A la suite de certaines constatations faites aux épreuves de consécration des jeunes pasteurs, la Faculté se préoccupe de donner à son enseignement une vigueur nouvelle en vue d'armer nos étudiants d'une culture générale qui fait défaut à plusieurs. Cette préoccupation est celle des Facultés de théologie de toute la Suisse, comme on a pu le constater à la réunion de Bienne des professeurs de nos six facultés protestantes, en septembre dernier. C'est une étude de longue haleine dont il ne convient pas de trop hâter l'aboutissement, vu les circonstances anormales où nous vivons. Certaines mesures peuvent cependant être prises des maintenant et nous n'y manquerons pas.

### Faculté de droit

*Professeurs.* — M. Charles Rathgeb, récemment nommé professeur de droit international privé et de procédure civile (y compris la poursuite pour dette et la faillite) a donné sa leçon inaugurale publique le 3 novembre 1942 sur ce sujet : « L'évolution de la doctrine en droit international privé ».



M. le professeur Sauser-Hall, de l'Université de Genève, a de nouveau assuré le cours de droit civil comparé.

MM. les professeurs Bridel et Zwahlen ont inauguré en commun un séminaire de droit public.

Malgré la mobilisation, MM. les professeurs Secrétan, Bridel et Zwahlen ont assuré l'intégralité de leur enseignement. M. le professeur Bridel a d'ailleurs fait, en 1943, moins de service militaire que ses deux collègues.

M. le professeur Zwahlen a été l'objet d'un appel flatteur de l'Université de Neuchâtel, qui l'a prié de se charger de l'enseignement du droit administratif à raison de deux heures par semaine. Avec l'autorisation du Département vaudois de l'instruction publique et des cultes, M. Zwahlen a accepté ces fonctions accessoires, qui ne modifient en rien sa situation à l'Université de Lausanne.

*Etudiants.* — Ont été inscrits à la Faculté : 162 étudiants et 20 auditeurs au semestre d'hiver 1942-1943, 151 étudiants et 26 auditeurs au semestre d'été 1943.

L'année universitaire a débuté par une séance d'ouverture des cours qui a eu lieu le 15 octobre 1942, à la salle Tissot, en présence de représentants de la magistrature et du barreau. Après une brève allocution du doyen, et l'appel nominal de tous les nouveaux étudiants, M. le juge cantonal Châtenay s'est fait entendre dans une brillante causerie sur « Le Droit au service de la Communauté ».

*Discipline.* — La Faculté a dû s'occuper d'un cas disciplinaire grave et a proposé au Sénat universitaire de prendre des sanctions contre un étudiant. Mais celui-ci ayant, dans l'intervalle, demandé et obtenu son exmatriculation, le Sénat n'a pas estimé devoir adopter les propositions de la Faculté.

*Examens, thèses, etc.* — Il y a eu, pendant l'année universitaire, quatre sessions ordinaires d'examens. D'autre part, les étudiants que le service militaire empêchait de se présenter à ces sessions ont été interrogés, individuellement ou par groupe, au moment qui leur convenait le mieux durant le semestre d'été. Simultanément, l'autorisation leur était donnée de diviser le programme réglementaire des examens pour se faire interroger — selon le temps dont ils avaient disposé pour leur préparation — sur deux ou trois branches seulement, voire même sur une seule, le reste du programme étant renvoyé à plus tard.

Pour permettre aux étudiants français d'obtenir des équivalences d'examens dans leur pays, la Faculté les a interrogés sur les matières de la licence en droit des Universités de France.

Au total, 98 candidats se sont présentés aux examens, 56 ont été admis, 21 ont échoué ou se sont retirés et 21 n'ont subi qu'une partie des épreuves et ont encore à achever leur programme.

Dix thèses ont été soutenues. Il y en a eu une pour la licence, cinq pour le doctorat et quatre pour les deux grades.

Le prix Ch.-Ph. Mercier a été attribué, pour la période 1940-1941, à M. Suad Bertan, citoyen turc, qui a obtenu en 1941 son doctorat en droit à l'Université de Lausanne avec une thèse fort remarquable.

*Bibliothèque.* — Les nouvelles salles mises à la disposition de la Faculté en 1940 ont permis une réorganisation des anciens locaux de la Bibliothèque. Le premier étage de l'immeuble de la place de la Cathédrale N° 5a, a été transformé en une salle de lecture pour les étudiants, avec un cabinet attenant pour le bibliothécaire. Quant à l'ancienne salle de lecture, elle est devenue un magasin de livres avec des rayons en nombre suffisant pour recevoir pendant plusieurs années les nouveaux volumes dont la Bibliothèque s'enrichira à l'avenir.

La Faculté a gardé à son service pendant toute l'année l'assistante du bibliothécaire, Mlle Lugrin.

*Divers.* — Le Conseil de la Faculté a consacré encore plusieurs séances à la revision de son règlement et à celui du prix Bippert.

MM. les professeurs Bridel et Oulès, accompagnés de M. le directeur Chuard, ont représenté la Faculté à la conférence des Facultés suisses, à Neuchâtel.

### Ecole des Hautes Etudes Commerciales

*Corps enseignant* — M. le professeur L. Morf, atteint par la loi sur la durée des fonctions publiques, a terminé son enseignement en juillet dernier. Il avait été le créateur de l'Ecole et son premier directeur pendant quatorze ans. Il y avait enseigné la technique commerciale et au début les mathématiques financières. Nous nous sommes séparés à regret de cet excellent collègue, aimable et courtois, qui était très apprécié de ses nombreux étudiants. Il a été remplacé par M. le professeur Maurice Bourquin, jusqu'ici privat-docent dans le même domaine. M. le Dr Jean Golay, privat-docent à l'Université, est devenu chargé de cours, assurant ainsi l'enseignement d'une partie du cours d'introduction aux études commerciales supérieures.

*Etudiants.* — Le nombre des étudiants inscrits à l'Ecole atteint au semestre

d'hiver 1942-43	126 étudiants	9 auditeurs	Total 135
d'été 1943	130 »	7 »	Total 137.

Le nombre de nos étudiants continue à s'accroître. Sur les 126 étudiants inscrits au semestre d'hiver 22 seulement sont des étrangers. C'est dire que de très nombreux confédérés nous arrivent de divers côtés, ce qui ne peut que nous réjouir. Si toutefois ce mouvement devait s'étendre encore, nous aurions des raisons de nous inquiéter quant

au placement futur de nos gradués, ce qui n'a pas été le cas jusqu'ici, nos licenciés trouvant aisément une occupation rémunératrice.

*Diplômes.* — L'Université a délivré au nom de l'Ecole les diplômes et grades suivants :

- 2 doctorats ès sciences commerciales et économiques,
- 15 licences ès sciences commerciales et économiques,
- 3 certificats d'études supérieures,
- 3 certificats complémentaires de licence en vue de l'enseignement dans le canton.

*Délégations.* — L'Ecole s'est fait représenter à Saint-Gall aux assises de l'Association suisse pour l'enseignement commercial par quatre professeurs, les 17 et 18 juillet et par son directeur au cours d'expansion commerciale qui s'est tenu à Saint-Gall également du 12 au 17 juillet 1943.

*Conseil de l'Ecole.* — Le Conseil de l'Ecole a tenu neuf séances. A côté des objets qui concernent le corps enseignant, le Conseil s'est préoccupé, à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de la remise par l'Université de la première licence ès sciences commerciales, de l'octroi du doctorat honoris causa à MM. Auguste Marguerat, ingénieur, directeur de la Compagnie du Viège-Zermatt, et Rodolphe Stadler, directeur des Câbleries de Cossonay, l'un des premiers gradués de l'Ecole. Ces diplômes ont été remis en une séance solennelle le 6 mai 1943. Il a en outre accordé un préavis favorable à une demande d'enseigner à titre de privat-docent présentée par M. Charles Schertenleib, directeur des Grands magasins Innovation S. A., à Lausanne, ancien titulaire du cours et séminaire de distribution des marchandises et du financement des entreprises de l'Institut supérieur commercial et consulaire de Mons.

Tenant compte des difficultés que rencontrent les étudiants mobilisés dans la préparation de leurs examens, le Conseil a autorisé ces étudiants à répartir leurs épreuves sur plusieurs sessions d'examens.

*Bibliothèques.* — Les bibliothèques administrées par l'Ecole sont toujours mieux fréquentées par nos étudiants. Un nombre plus élevé que par le passé de colis postaux a été expédié, ce qui constitue la meilleure preuve que ces institutions rendent les services que l'on attend d'elles.

### **Ecole des sciences sociales et politiques**

Au cours de l'année 1942-1943, l'Ecole des sciences sociales et politiques a eu le chagrin de perdre M. le Dr Wintsch, professeur extraordinaire de psychologie appliquée, enlevé après une courte maladie. Auteur de nombreuses études sur le développement physique et psychique de l'enfant, chef du Service sanitaire des écoles de la ville de Lausanne,

le Dr Wintsch avait fait de son cabinet des Escaliers du Marché un véritable laboratoire de psychologie appliquée. Ses étudiants y trouvaient l'occasion précieuse d'étudier des cas concrets et l'exemple d'une vie consacrée à l'amour des enfants et des déshérités. M. Wintsch a légué à l'Université la collection de ses travaux scientifiques, qui trouvera place dans la bibliothèque de l'Ecole.

Le nombre des inscriptions a été de 45 étudiants et 90 auditeurs au semestre d'hiver 1942-1943, et de 54 étudiants et aucun auditeur au semestre d'été 1943. De nombreux étudiants en droit et en hautes études commerciales suivent en outre les cours de l'Ecole et y préparent des examens.

Pendant ces deux derniers semestres, il a été décerné :

- 4 doctorats en sciences sociales, dont 2 avec la mention sciences politiques, et 2 avec la mention sciences pédagogiques ;
- 7 licences en sciences sociales ;
- 13 licences en sciences politiques ;
- 1 licence en sciences pédagogiques ;
- 1 diplôme d'études consulaires ;
- 13 certificats d'aptitude pédagogique à des licenciés ès lettres, ès sciences ou ès sciences commerciales.

En décembre 1942, une délégation de l'Université est allée à Berne remettre le doctorat *honoris causa* à M. Eugène Péquignot, secrétaire général du Département fédéral de l'économie publique.

La bibliothèque, y compris le riche fonds Pareto, rend des services toujours plus nombreux aux professeurs et aux étudiants, non seulement de l'Ecole, mais aussi d'autres Facultés. Pour faciliter les nombreux lecteurs venus des Facultés de lettres et de droit, des fiches spéciales concernant les ouvrages qui les intéressent ont été établies et incorporées aux fichiers de ces deux Facultés. Au cours de l'année, 150 ouvrages nouveaux ont été catalogués et 87 volumes ont été reliés. On nous permettra de rappeler l'urgence du transfert de cette bibliothèque dans un local moins humide : des livres de valeur s'abîment irrémédiablement.

### Institut de police scientifique

Aucune modification n'est intervenue dans la composition de la délégation des Facultés de droit, de médecine et des sciences qui régit l'Institut, délégation qui est constituée par MM. les professeurs A. Mercier, P. Reinbold, R. Mellet et M. Bischoff. Il n'y a pas eu non plus de changements dans la division des cours et des laboratoires qui ont été régulièrement fréquentés par une quinzaine d'étudiants, presque tous Suisses (trois étrangers : un Hollandais, un Thaïlandais et un Polonais, interné militaire).

Deux candidats ont subi avec succès les examens propédeutiques de police scientifique ; deux autres, soit MM. Lucien Glatz et Edmond Gœtschel, ont obtenu le diplôme d'études de police scientifique.

Au début du semestre d'hiver 1943-44, le Conseil d'Etat a bien voulu nommer un assistant à l'Institut ; il a désigné pour ce poste M. Lucien Glatz, diplômé de l'Institut.

Comme d'habitude, l'annuité d'intérêts du Fonds Deytard a été affectée à la bibliothèque, tandis que celle du Fonds Rodolphe Reiss a servi à l'achat d'appareils et de matériel.

Avec l'autorisation du Département de l'instruction publique et des cultes, l'Institut a eu le plaisir de recevoir plusieurs groupes importants de visiteurs auxquels il a pu montrer en détail ses installations, ses collections et ses laboratoires et leur exposer le travail qui s'y fait.

Le 20 février 1943, ce furent une trentaine d'étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, accompagnés de trois de leurs professeurs, MM. Clerc, Knapp et Rosset ; la Faculté de droit de Lausanne s'est jointe à l'Institut de police scientifique pour recevoir ces hôtes.

Le 22 mai 1943, ce fut la Société suisse de droit pénal (une soixantaine de magistrats et de juristes) qui, à l'occasion du Congrès de droit pénal, vint honorer notre Institut de sa visite.

Le 26 juin 1943, ce furent une vingtaine d'étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg (cours de médecine légale), parmi lesquels plusieurs officiers internés polonais et français, qui vinrent sous la conduite de M. le recteur Comte, professeur de médecine légale.

Mais si les visiteurs du pays furent nombreux, il n'y eut par contre aucun visiteur venant de l'étranger, ce qui est naturel étant donné la situation internationale.

### **Faculté de médecine**

Au cours de l'année, la Faculté a eu le chagrin de perdre trois de ses membres : M. Nathan Löwenthal, professeur honoraire d'histologie et d'embryologie, M. Heim, chargé de cours de thérapeutique médicale, et M. Francis Cevey, professeur extraordinaire de médecine sociale.

M. le recteur et les membres de la Commission universitaire, dès leur entrée en fonctions, ont voué tous leurs soins et leurs préoccupations à la construction d'une nouvelle Ecole de médecine. Les projets de construction et de développement de la Faculté de médecine, principalement pour les disciplines propédeutiques, ont été exposés à M. le chef de l'instruction publique et des cultes par une commission formée de M. le recteur, de M. le chancelier et du doyen. Avec l'approbation du chef du département, un premier projet a été élaboré. Les plans de situation et une esquisse du nouveau bâtiment, établis par

M. Virieux, architecte de l'Etat, ont été présentés aux professeurs intéressés. Dans cette nouvelle construction sont aménagées les disciplines suivantes: l'anatomie, l'histologie, l'embryologie, la médecine opératoire, la pharmacologie, la chimie physiologique et la toxicologie. On y aménage également des locaux qui constituent, en plus de ceux affectés aux disciplines précitées, le centre administratif proprement dit de la Faculté de médecine. L'ancienne Ecole de médecine est parallèlement transformée et adaptée aux besoins de la médecine légale, des autopsies médico-légales et du laboratoire de police scientifique. Par suite de l'installation de l'Ecole d'ingénieurs, de l'Ecole d'architecture et d'urbanisme à l'hôtel Savoy, sur le terrain de Beauregard, il est souhaitable et tout à fait indiqué que le laboratoire de chimie physique qui se rattache à l'Ecole d'ingénieurs soit transféré à Beauregard dans un local ad hoc. Les locaux devenus ainsi vacants à la Polyclinique seront avantageusement utilisés pour la création de la polyclinique chirurgicale et pour le développement des services médicaux qui y sont trop à l'étroit actuellement.

Ces projets ont été exposés à la Société académique vaudoise lors de son assemblée générale, le 5 juin 1943. Ils ont eu une approbation générale des membres présents. En attendant la prochaine réalisation de ces projets, l'auditoire de l'Ecole de médecine et celui de l'Asile de Cery étant manifestement trop petits, ont été transformés et agrandis.

Le professeur Barraud, professeur d'oto-rhino-laryngologie depuis 1915, doyen de la Faculté de 1928-1930 et recteur de l'Université de 1934 à 1936, a atteint la limite d'âge. Son élève et chef de clinique le Dr J.-P. Tailens, a été nommé professeur d'oto-rhino-laryngologie le 24 septembre 1943.

En remplacement du Dr Heim, décédé, le Dr Jéquier-Doge, privat-docent, a été nommé chargé de cours et affecté à l'enseignement de la thérapeutique pratique et du cours théorique de médecine interne.

La Faculté a été honorée par la distinction du doctorat *honoris causa* accordée au professeur Michaud par l'Université d'Aix-Marseille.

Le professeur Vannotti a été nommé médecin-conseil de la Caisse d'assurance des étudiants, en remplacement du professeur Amsler, démissionnaire.

La Commission universitaire, à la demande de la Faculté des sciences et de la Faculté de médecine, a nommé M. François Colin dessinateur attaché à l'Université.

Après de nombreuses séances de discussion, les statuts de l'Académie suisse des sciences médicales ont été acceptés par la Faculté de médecine de Lausanne. La fondation officielle a eu lieu à Bâle, le 24 septembre, jour anniversaire de la naissance du professeur Gigon, promoteur et instigateur de cette nouvelle institution scientifique.

Les professeurs de la Faculté de médecine de Lausanne qui ont été nommés membres délégués de l'Académie suisse des sciences médicales sont : MM. Fleisch, Michaud, J.-L. Nicod et Vannotti.

En terminant, nous remercions particulièrement notre collègue M. le professeur Popoff qui assure, depuis plusieurs années, les fonctions d'archiviste de la Faculté de médecine, avec beaucoup de précision et de régularité.

Enfin le rôle toujours plus absorbant du Doyen de la Faculté de médecine est grandement facilité par le travail régulier et consciencieux de Mlle Lavanchy, très au courant du service et de ses moindres particularités.

### Faculté des lettres

*Professeurs.* — M. Charles Gilliard s'est retiré, au 15 octobre 1942, avant d'avoir atteint la limite d'âge, et a clos un enseignement dont la Faculté sait toute la valeur.

M. Louis Junod, nommé au cours de la période précédente professeur extraordinaire d'histoire du moyen âge, d'histoire suisse et des sciences auxiliaires de l'histoire, a été installé dans la séance d'ouverture des cours du semestre d'hiver, le 19 octobre 1942. M. Junod a également été nommé directeur des Archives cantonales.

M. Collart, déjà chargé d'un cours d'archéologie classique, a joint à cet enseignement celui de l'histoire ancienne.

M. Jacques Freymond a assumé durant cette année l'enseignement de l'histoire moderne, en qualité de suppléant, non sans avoir été obligé parfois, par le service militaire, de suspendre ses cours. Le Conseil d'Etat a nommé M. Freymond professeur d'histoire moderne, pour une chaire de cinq heures, à partir du 15 octobre 1943.

Ces diverses mesures, répartissant entre trois professeurs l'enseignement de l'histoire et de l'archéologie, rétablissent, pour ces disciplines, une situation analogue à celle qu'elles avaient avant 1935.

M. van Berchem, gêné par ses obligations militaires, s'est fait remplacer, pour l'une des heures de sa chaire, celle qu'il consacre aux travaux pratiques, par M. Favaz, privat-docent.

M. Ferretti, chargé de cours, retenu en Italie, n'a pu professer durant cette année.

M. Arcari, pour la même raison, n'a pu participer à la session d'examens d'octobre 1943.

M. René Bovey a été nommé assistant, à l'Ecole de français moderne, pour les exercices de traduction d'italien en français.

Mme Lehmann a été autorisée à donner, au semestre d'hiver, un cours libre de littérature russe.

La Faculté a obtenu du Département de l'instruction publique la création d'un enseignement de la langue française, destiné à compléter en cette matière la formation des étudiants qui préparent la licence

d'Etat. M. Aebischer consacrera à cet enseignement l'une des heures de la chaire qu'il occupe. Le Conseil d'Etat a nommé lecteur de français, chargé de l'enseignement théorique et pratique de la langue française, a raison de trois heures par semaine, M. Gilbert Guisan. Des épreuves, à la seconde série des examens de la licence, contrôleront les connaissances des candidats en ce domaine.

La Faculté a fait paraître un ouvrage que M. Arnold Reymond a bien voulu donner à sa collection de publications, recueil d'essais intitulé : « *Philosophie spiritualiste. Etudes et méditations. Recherches critiques* » (deux volumes). Cet ouvrage a été remis à son auteur dans une séance qui a eu lieu, à l'Académie, le 16 janvier 1943.

M. Cousin, professeur à l'Université de Besançon, a donné à nos étudiants une leçon sur Quintilien.

M. Opresoo, professeur à l'Université de Bucarest, a donné, sous les auspices de la Faculté, une leçon publique sur l'architecture religieuse en Roumanie.

M. Stelling-Michaud, docteur ès lettres, a donné aux étudiants deux leçons, l'une sur la doctrine de Monroe, l'autre sur le traité de Brest-Litovsk.

M. Merminod, professeur au Conservatoire, a donné à la Faculté un récital de poésie allemande.

*Conseil.* — Le Conseil de la Faculté a tenu six séances.

La nouvelle rédaction du règlement, adoptée par le Département de l'instruction publique, a été imprimée. Le régime de l'examen préalable A a été modifié, l'accès de cet examen étant réservé, sauf cas très exceptionnels, à des candidats déjà porteurs d'autres diplômes. Les certificats d'études supérieures de lettres ont été supprimés.

Le Département de l'instruction publique, sur la demande du Conseil, a pris la décision de consulter désormais la Faculté sur les licenciés qui, ne faisant pas déjà partie du corps enseignant secondaire, posent leur candidature à un poste de l'enseignement.

*Etudiants.* — La Faculté a compté : au semestre d'hiver : 151 étudiants, 94 auditeurs ; au semestre d'été : 137 étudiants, 50 auditeurs.

Ces chiffres sont très voisins de ceux de l'année précédente, sauf celui des étudiants du semestre d'été (161 en 1942).

Les étudiants, gênés dans la préparation des examens par les périodes de service militaire, ont été autorisés, en dérogation du règlement, à répartir les épreuves d'une même série d'examens sur deux ou plusieurs sessions. Cinq étudiants ont été mis au bénéfice de cette disposition. En outre, une session extraordinaire d'examens a été organisée, à la fin de juin 1943, pour six étudiants mobilisés au début de juillet.

Le prix Follope a été décerné à trois étudiants : M. Hugli, pour un recueil de poèmes ; MM. Berger et Brunner pour leurs travaux au séminaire de français.



Deux étudiants ont organisé un récital de musique, à l'Aula, au bénéfice des enfants grecs dans la misère.

*Grades.* — Le doctorat *honoris causa* a été décerné à M. Eugène Mottaz, historien, et à M. Ernest Ansermet, chef d'orchestre.

M. Adrien Bonjour a reçu le grade de docteur ès lettres.

L'Université a décerné, sur les propositions de la Faculté :

10 licences ès lettres (diplôme d'Etat) (6 l'année précédente ; 19 en 1941).

12 certificats d'études françaises (12 et 12, les années précédentes).

Aucune licence ès lettres (diplôme d'Université) n'a été délivrée.

Deux attestations sur une matière de la licence ont été délivrées (géographie et allemand).

4 candidats ont été admis à l'examen préalable A,

2 à l'examen préalable B,

8 à l'examen préalable C.

## Cours de vacances

### I. ORGANISATION

Les cours de vacances ont duré, comme l'année dernière, trois mois. Ouverts le 12 juillet, ils ont continué sans interruption jusqu'au 2 octobre.

*Cours spécial.* — Le cours spécial pour maîtres et maîtresses de français, d'une durée de trois semaines, comprenait 19 heures de cours et conférences et 55 heures d'enseignement pratique.

*Cours général.* — Le cours A (juillet-août), divisé en deux séries de trois semaines, comprenait chaque matin quatre heures d'enseignement théorique et pratique, sauf le samedi. Le cours B (septembre-octobre), divisé également en deux séries de trois semaines, comprenait treize heures d'enseignement pratique par semaine, avec des leçons tous les matins sauf le samedi.

### II. PROFESSEURS

Les cours *ex cathedra* ont été donnés par MM. G. Bonnard, R. Bray, H. Miéville, D. Lasserre, M. Raoux, E. Gilliard, P. Jaccard, P. Beausire, G. Guisan et G. Panchaud, et par Mme C. Delhorbe.

Des récitals et des conférences avec projections lumineuses ont été donnés par Mme S. Grezet, Mlle A.-M. Redard, M. le Dr Bach et M. F. Gilliard.

*L'enseignement pratique* a été donné au cours spécial par Mlle J. Ernst : traduction, gallicismes, conférences, six heures hebdomadaires ; par Mlle Maillard : phonétique, quatre heures ; par M. Raoux : expli-

caution et composition, quatre heures, et par M. G. Guisan : stylistique et histoire de la prose, quatre heures.

*L'enseignement pratique* a été confié au cours général à MM. M. Raoux, G. Guisan, P. Wanner, O. Chapuis, F. Lasserre et H. Vonder Mühl; Mmes C. Delhorbe et A. Virieux; Mlles J. Maillard, J. Ernst, R. Virieux, M. Belaieff, M. Folly, G. Godet, A.-M. Redard et J. Schmidt.

### III. EXAMENS

Il y a eu, comme chaque année, deux sessions d'examens pour le *certificat de français* que délivrent les cours de vacances, l'une à la fin du cours A (du 17 au 20 août), l'autre à la fin du cours B (du 28 septembre au 1er octobre).

### IV. FREQUENTATION

Nos cours ont été suivis par 263 étudiants (142 messieurs et 121 dames).

L'année dernière, nous en avions 304. Ce nombre de 263 étudiants dépasse encore celui de nombreuses années d'avant-guerre et il y a toujours eu des fluctuations assez fortes dans la fréquentation de nos cours, comme le prouvent les chiffres suivants : 235 étudiants en 1941, 127 en 1940, 305 en 1939, 326 en 1938, 254 en 1937, 213 en 1936, 279 en 1935, 214 en 1934, 228 en 1933 et 172 en 1932.

A l'ouverture du cours A, nous avons 178 étudiants et nous avons pu former — outre la classe spéciale pour maîtres et maîtresses de français — neuf classes pratiques, dix classes de traduction et trois classes de phonétique.

Au point de vue de la *nationalité*, les étudiants qui ont suivi les cours se répartissent comme suit (nous donnons entre parenthèses les chiffres correspondants de l'année dernière) :

Suisse 197 (238), Hongrie 32 (3), Allemagne 9 (37), Hollande 8 (1), Turquie 4 (0), Italie 3 (19), Angleterre 2 (1), Slovaquie 2 (0), Pologne 1 (1), Bulgarie 1 (0), Finlande 1 (0), Portugal 1 (0), Arabie 1 (0), Guatémala 1 (0).

Le déficit du présent exercice se monte à Fr. 5149.—, mais le manque à gagner que nous avons subi du fait de la réduction de 50 % aux étudiants confédérés atteint Fr. 6736.—, somme qui nous sera remboursée intégralement par le Département fédéral de l'intérieur.

Le recrutement de la classe spéciale des professeurs s'est avéré moins difficile que l'année dernière, sans atteindre encore la qualité souhaitable. Nous avons eu cependant entre autres deux professeurs du couvent d'Einsiedeln, dont l'un, le Père Louis Raber, est un jeune savant, possédant déjà fort bien notre langue et qui a servi d'entraîneur à ses collègues. Il est parti enchanté de nos cours et nous fera certainement une excellente réclame.

L'expérience de cette deuxième année est réconfortante ; ce cours spécial répondait à un besoin et, des qu'il sera plus connu en Suisse allemande, nous pouvons espérer voir le nombre de nos élèves-professeurs s'accroître d'année en année.

### Faculté des sciences

La Faculté des sciences, sans l'Ecole de pharmacie, a compté 136 étudiants et 3 auditeurs au semestre d'hiver 1942-1943 et 123 étudiants et 5 auditeurs au semestre d'été 1943.

Il a été délivré :

- 66 certificats d'études supérieures.
- 3 licences physiques-mathématiques (diplôme d'Etat).
- 1 licence physiques-mathématiques (diplôme universitaire).
- 2 licences physiques-naturelles (diplôme universitaire).
- 1 licence physiques-naturelles (diplôme d'Etat).
- 2 diplômes de chimiste A.
- 1 diplôme de chimiste B.
- 10 doctorats, soit chimie (3), chimie physique (2), bactériologie (1), pharmacie (1), botanique (1), physique (1), histoire des sciences (1).

Pour faciliter les examens des étudiants mobilisés, trois sessions supplémentaires ont été organisées, en plus des sessions normales d'avril, juillet et octobre.

Le bureau de la Faculté a expédié les affaires courantes, ce qui a permis de ne convoquer le Conseil que pour trois séances.

M. le professeur Dutoit, arrivé à la limite d'âge, a pris sa retraite en juillet 1943. Pour le remplacer, M. le Dr Charles Haenny a été nommé par le Conseil d'Etat professeur extraordinaire de chimie minérale ; il partagera avec M. le professeur Mellet la direction du laboratoire de chimie minérale et analytique. M. Haenny était déjà attaché à notre Université depuis quelques années, comme privat-docent et comme chargé de cours à l'Ecole d'ingénieurs.

La succession du professeur Dutoit a permis d'étudier une réorganisation de l'enseignement de la chimie, en groupant les divers enseignements de manière à constituer trois chaires d'égale importance. La chimie minérale, la chimie organique, la chimie physique et l'électrochimie. Chaque chaire est dirigée par un seul professeur disposant d'un ou de plusieurs chefs de travaux permanents et d'assistants renouvelables, en principe, tous les deux ans.

L'administration interne de l'Ecole de chimie a été confiée à M. Haenny, auquel l'Etat a bien voulu accorder une secrétaire-comptable, Mlle Knapp, Dr ès sciences. Cette dernière reste assistante au laboratoire annexe de la rue Vuilleminet, mais sera en outre chargée d'assurer la comptabilité et la correspondance de l'Ecole de chimie. Elle disposera

d'un bureau dans la bibliothèque, ce qui permettra une surveillance, pendant la matinée, des lecteurs et des entrées et sorties des livres.

Exceptionnellement, l'étude de la succession du professeur Dutoit et des problèmes qui s'y rattachaient avait été confiée à une commission extra-universitaire composée de M. le Dr Fichter, ancien professeur à Bâle, de M. le Dr H. Détraz, de Vevey, tous deux docteur *honoris causa* de notre Université, et de M. le Dr P. Dutoit, ingénieur-chimiste, à Monthey.

Cette commission qui tint deux séances fut présidée par le doyen de la Faculté des sciences. M. le directeur de l'Ecole d'ingénieurs assista aux séances. M. le recteur C. Gilliard et son successeur M. le recteur R. Secrétan, ouvrirent chacun une séance.

La commission ne s'occupa, en principe que des conditions générales de la succession ouverte, groupement des enseignements, choix d'un titulaire en chimie minérale. Elle ne devait pas entrer dans les détails de l'organisation interne de l'Ecole de chimie.

Le rapport résultant de ces entretiens et des nombreuses consultations a été présenté au Conseil de Faculté. Ce dernier, ainsi que le directeur de l'Ecole d'ingénieurs, l'ont approuvé avant qu'il soit adressé à la Commission universitaire puis à l'Etat.

Ce difficile problème était à peine résolu lorsque survint la mort inattendue de M. le professeur Duboux. Ce collègue, un des animateurs de nos séances de Faculté, dirigeait l'Institut de chimie physique, où les étudiants s'inscrivaient de plus en plus nombreux pour leur doctorat. Son départ, peu avant l'ouverture du semestre d'hiver, a mis la Faculté dans un réel embarras. Dans l'impossibilité de trouver immédiatement un titulaire de la chaire de chimie physique, récemment rattachée à l'Ecole d'ingénieurs, le directeur de l'Ecole d'ingénieurs, avec l'assentiment de la Faculté des sciences, a estimé plus sage de procéder à une enquête sérieuse sur les candidats éventuels à la succession de M. Duboux. Il a été fait appel, provisoirement et sans engagement aucun, à M. le Dr G. Wild, pour assurer pendant le semestre d'hiver 1943-44 l'enseignement de la chimie physique et de l'électrochimie théorique, ainsi que la surveillance des laboratoires ; cette dernière est, en fait, assumée par M. le Dr Tschäppät, chef des travaux, qui terminera les thèses en cours et dirigera les travaux de diplôme jusqu'à la nomination du successeur de M. Duboux.

M. le Dr Théodore Posternak, qui fut appelé comme suppléant du professeur Goldstein, en demi-congé pour maladie, pendant deux ans, a été nommé chef des travaux de chimie organique, bibliothécaire de l'Ecole de chimie et privat-docent sur des sujets spéciaux de chimie organique et biologique.

M. le Dr Stueckelberg, professeur ordinaire de l'Université de Genève, appelé l'année dernière à donner un cours de physique théorique à nos étudiants, avait dû retarder le début de son enseignement pour raison de maladie. Son cours a commencé le 15 avril.

M. le Dr Béno Eckmann, chargé de cours pour les mathématiques générales et pour les compléments de calcul différentiel et intégral, a donné sa leçon inaugurale le 5 février.

La Faculté des sciences a profité du passage en Suisse de M. le professeur Atanasiu, doyen de la Faculté des sciences de Bucarest, pour lui demander une conférence publique sur les tremblements de terre de la Roumanie. Cet éminent collègue a bien voulu offrir à nos étudiants une leçon sur la géologie des Carpathes.

La séparation de l'Ecole d'ingénieurs de la Faculté des sciences a soulevé plusieurs problèmes. Elle en soulèvera encore. Parmi les plus importants que nous avons dû résoudre, citons les rattachements de quelques chaires à l'E.I.L. et la modification des barèmes de répartition des fonds, pour attribuer dorénavant à l'Ecole d'ingénieurs sa part propre. Toutes ces questions furent étudiées et réglées dans le meilleur esprit, avec concessions mutuelles librement consenties.

Cette chronique de l'année 1943 s'achève sur la constatation réjouissante de l'afflux toujours plus grand des étudiants dans notre Faculté, en chimie particulièrement. Mais il en résulte pour nos laboratoires des difficultés qu'il est de plus en plus difficile de résoudre. Nous devons maintenant nous montrer plus sévères à l'égard des étudiants non porteurs des titres exigés pour l'immatriculation régulière.

A cet effet, nous avons refusé un certain nombre de demandes, pour laisser les rares places qui restent en chimie à la disposition d'étudiants de chez nous qui ont tous les titres pour s'y présenter.

Les deux laboratoires-annexes de la rue Vuillemer ont à peine suffi à dégorger les laboratoires de la Cité, mais, sans leur création à l'ultime moment, on peut se demander comment nous aurions dû organiser les laboratoires. L'heureuse solution proposée par la Faculté des sciences a été une excellente expérience.

Il n'en reste pas moins évident que les laboratoires sont surchargés, actuellement déjà, et qu'on ne pourra pas, sans préjudice pour la valeur de l'enseignement, continuer dans de telles conditions.

### **Ecole de pharmacie**

L'Ecole de pharmacie a compté 36 étudiants durant le semestre d'hiver 1942-1943, et 27 étudiants durant le semestre d'été 1943.

20 étudiants suisses se sont présentés à l'examen de sciences naturelles; 13 d'entre eux ont obtenu le certificat.

3 étudiants suisses se sont présentés à l'examen professionnel; tous trois ont subi avec succès les épreuves pratiques et orales de cet examen.

Par suite de la guerre, qui empêche les jeunes gens du Proche-Orient de venir étudier chez nous, il n'y a pas eu de candidat étranger, ni à l'examen de sciences naturelles, ni au diplôme de pharmacien de l'Université.

L'Ecole de pharmacie a reçu en 1943 les dons suivants :

1. de la Bibliothèque cantonale, un lot d'anciens numéros du *Journal de Pharmacie et de Chimie* ;
2. des héritiers de M. Gindrat, pharmacien à Orbe, un lot de vieux ouvrages et divers objets anciens ;
3. divers produits chimiques des maisons Ciba, Hoffmann-La Roche et Sandoz, à Bâle.

## Ecoles d'ingénieurs et d'architecture

### Ecole d'ingénieurs

A l'ouverture du semestre d'hiver 1942-1943, l'Ecole d'ingénieurs compte 223 étudiants : 71 Vaudois, 86 Confédérés et 66 étrangers.

55	étudiants	suivent	la	section	« génie civil »,
5	»	»	»	»	« génie civil-géomètres »,
96	»	»	»	»	« mécanique-électricité »,
59	»	»	»	»	« chimie »,
7	»	»	»	»	« géomètres ».

Le cours de mathématiques spéciales, annexe à l'Ecole d'ingénieurs est fréquenté par 32 élèves : 13 Vaudois, 11 Confédérés et 8 étrangers.

### EXAMENS

- a) *Examens d'admission* : En octobre 1942, 26 candidats se sont présentés aux examens d'admission, 16 ont été admis à l'Ecole d'ingénieurs, 3 ont été admis conditionnellement.
- b) *Propédeutiques*. session d'octobre 1942 :  
89 candidats se sont présentés, 42 ont réussi le premier examen propédeutique et 31 le deuxième examen propédeutique.  
Session d'avril 1943 : 28 candidats se sont présentés, 14 ont réussi le premier propédeutique et 11 le deuxième propédeutique.  
4 candidats ont obtenu le diplôme de géomètre.
- c) *Epreuves pratiques du diplôme d'ingénieur*.  
38 candidats se sont présentés : 37 diplômes ont été décernés, dont 4 d'ingénieur du génie civil, 8 d'ingénieur-mécanicien, 12 d'ingénieur-électricien et 13 d'ingénieur-chimiste.
- e) *Doctorats*. — Le titre de docteur ès sciences techniques a été décerné à MM. Pierre Regamey, thèse présentée : « Etude de quelques écoulements souterrains et superficiels dans des sols assainis » ; Walter Bachmann, thèse présentée : « Théorie des erreurs de l'orientation relative ».
- f) *Prix*. — Les prix suivants ont été décernés :  
Prix des anciens élèves A3 E2 I.L. à : M. Georges Melli, ingénieur chimiste.  
Prix de la S.V.I.A. à : M. Alberto Foa, ingénieur électricien.

Prix W. Grenier à : MM. Noël Meystre et Pierre Stucki, ingénieurs mécaniciens.

Le prix Cousin et le prix A. Dommer n'ont pas été décernés cette année, les notes étant insuffisantes.

*Courses d'études.* — Au cours de l'année 1942-1943, les étudiants des diverses sections ont participé à des courses d'études, visites d'usines, de fabriques et de chantiers situés en Suisse. Aucune course générale n'a été organisée.

*Professeurs.* — L'Ecole d'ingénieurs a été douloureusement éprouvée par les décès de MM. G. Nicod, chargé de cours, M. Schwarz, chargé de cours, et M. Duboux, professeur.

MM. A. Paris et G. de Rham, professeurs extraordinaires, ont été nommés professeurs ordinaires, et M. F. Panchaud, chargé de cours à l'E.I.L., fut nommé professeur extraordinaire à l'Ecole d'architecture.

Ont été nommés « chargés de cours » : M. A. Falconnier (géologie technique), nouveau ; M. Tschäppät (électro-chimie) ; M. P. Regamey (améliorations foncières) en remplacement de M. Schwarz ; M. G. Wild (chimie physique) en remplacement provisoire de M. le prof. Duboux.

Ont été nommés « chefs de travaux » : MM. P. Benoit (dessin technique) et M. Ch. Tschäppät (chimie électrothermique et laboratoires de chimie physique).

*Fusion du Laboratoire d'essai des matériaux de Lausanne avec celui de Zurich.* — Les pourparlers continuent pour la mise au point de la convention.

### TRANSFERT DE L'ECOLE D'INGENIEURS

Au cours de la session de janvier 1943, le Grand Conseil adopta le projet de transfert de l'Ecole d'ingénieurs à Beaunegard (ancien hôtel Savoy) et accorda les crédits nécessaires.

L'immeuble de l'hôtel Savoy à Beaunegard, avenue de Cour 29, a été aménagé au cours de l'été pour y installer l'Ecole d'ingénieurs, l'Ecole d'architecture et les Laboratoires de machines hydrauliques, de machines thermiques, de mécanique et de statique. La Direction et le Secrétariat sont entrés dans les nouveaux locaux au début de septembre 1943 et les cours du semestre d'hiver 1943-1944 sont donnés dans les nouveaux locaux. Les laboratoires de machines hydrauliques, de machines thermiques, de mécanique et de statique sont en voie d'aménagement.

*Semestre d'hiver 1943-1944.* — Au 15 octobre 1943, 74 étudiants nouveaux sont inscrits en première année et le nombre total des étudiants au semestre d'hiver 1943-1944 atteindra 300, y compris les élèves du cours de mathématiques spéciales.

## LABORATOIRES

*Laboratoire d'essai des matériaux.* — Dans le domaine du béton et des matériaux pierreux, de nombreux essais industriels ont été confiés au laboratoire par des ingénieurs et des maisons d'entreprises diverses. Outre le travail de laboratoire qui consiste en opérations mécaniques, le Laboratoire est fréquemment consulté dans des cas spéciaux, puis invité à procéder à des recherches et travaux spéciaux divers en vue d'éclaircir certaines caractéristiques des constructions envisagées.

Dans le domaine des métaux et de la mécanique générale, le Laboratoire a reçu des ordres intéressants, toutefois en moins grandes quantités que l'on aurait pu le souhaiter. Cela résulte du fait que la plupart des usines métallurgiques sont, chez elles, mieux outillées pour les différents essais qui les intéressent spécialement que ne peut l'être un laboratoire universitaire appelé à répondre dans tous les domaines aux questions les plus diverses qui peuvent lui être posées.

La situation actuelle a conduit le Laboratoire à s'occuper activement d'une autre sorte de travaux, à savoir le contrôle de fourneaux, de gazogènes, de brûleurs, en un mot d'appareils consommant du combustible. C'est une activité intéressante, mais qui est assez délicate à pratiquer correctement car aucune règle n'existe encore à ce sujet. Il faut donc opérer notamment avec bon sens, ce qui rend la chose intéressante ; il s'agit d'une véritable œuvre de pionnier, mais riche en intérêt.

*Laboratoire de géotechnique.* — Au cours de l'année 1943, le Laboratoire de géotechnique s'enrichit de quelques appareils nouveaux destinés, entre autres, à faciliter la détermination de la perméabilité des sols et l'étude expérimentale sur modèles des poussées des terres sur le revêtement des tunnels. Il compléta également son outillage de chantier, mit au point un nouveau système de tubes carottiers et fit l'acquisition d'une remorque devant faciliter le transport sur place du matériel de prélèvement d'échantillons et de sondages. De nouvelles installations sont en voie d'élaboration pour l'étude plus poussée de l'action du gel sur les sols.

Les étudiants ont été initiés aux méthodes d'étude des sols de fondation. Plusieurs jeunes ingénieurs récemment diplômés collaborèrent au Laboratoire à des études entreprises par celui-ci, complétant ainsi leur formation technique. Un travail de doctorat est actuellement en cours.

La collaboration entre le Département des travaux publics du canton de Vaud et le Laboratoire de géotechnique continue comme précédemment. De nombreux sols de fondation de routes ou d'immeubles firent l'objet d'études systématiques (au total 15 études). En outre, d'autres administrations ou sociétés firent appel au Laboratoire ; signalons en particulier les études entreprises cette année pour le compte de plusieurs syndicats agricoles avec la collaboration des ingénieurs du Service cantonal des améliorations foncières (drainages, fondation de chemins, etc.). Le Département des travaux publics du canton de Genève sollicita



à diverses occasions en 1943, la collaboration du Laboratoire de géotechnique (aérodrome de Cointrin, pont de la Praille). Diverses études ont été faites pour des sociétés minières, pour les Chemins de fer fédéraux, etc. Les bureaux techniques, les architectes, les administrations et entreprises de travaux publics font, d'une manière générale, toujours plus appel à la géotechnique pour trouver la solution d'une quantité de problèmes du domaine des fondations. Le Laboratoire devient de ce fait un véritable centre d'études et de recherches. Il complète sa documentation par l'observation suivie et systématique des tassements de divers ouvrages (nivellement).

*Laboratoire d'hydraulique.* — Les études en cours au Laboratoire d'hydraulique requérant des débits toujours plus importants, il a été passé commande, au printemps 1943, d'un nouveau groupe moto-pompe.

La quantité d'eau à disposition pour les essais passera de ce fait de 400 litres-seconde environ à 650 litres-seconde. L'installation de cette pompe se fera incessamment. Il a en outre été possible d'augmenter au cours de l'exercice écoulé les disponibilités du Laboratoire en tuyauteries éternit, appareils de mesure, de jaugeage, etc.

Les étudiants prirent part comme précédemment à de nombreuses séances d'expérimentation et de démonstration organisées en marge des cours de calcul hydraulique et d'aménagement de chutes d'eau. Ces séances ont été en outre complétées en illustrant certains chapitres des cours par l'exposé et la description des principales études entreprises par le Laboratoire pour des tiers et auxquelles participèrent plusieurs anciens élèves.

Le Laboratoire a été chargé, comme par le passé, de différentes études pour des aménagements de chutes d'eau à l'étranger. Dans la plupart des cas, il s'est agit de problèmes spéciaux requérant des essais sur modèles nécessitant des installations et des appareils de mesure nouveaux. A chaque étude correspond donc non seulement un enrichissement intellectuel du Laboratoire et par suite de l'enseignement du fait des solutions trouvées aux problèmes souvent ardues qui lui sont posés par les milieux techniques du dehors, mais aussi une mise au point toujours plus poussée des moyens et méthodes d'investigation.

Notons encore que dès maintenant il est prévu au programme du VI<sup>e</sup> semestre de la section Génie civil de l'E.I.L. une après-midi entièrement consacrée au Laboratoire d'hydraulique. Cela permettra de faire profiter encore davantage les étudiants des ressources du Laboratoire.

*Laboratoire d'électrotechnique.* — Personnel: Nous avons eu le chagrin de perdre notre chargé de cours, M. Gustave Nicod, ingénieur, décédé dans le cours de cet été. M. Nicod avait pris une part active aux exercices du Laboratoire. Il y avait témoigné beaucoup d'intérêt et avait fait preuve d'initiatives heureuses. Le Laboratoire fait une grande perte par son départ.

M. Nicod a été remplacé par M. Benoît, chargé plus spécialement de la gérance du Laboratoire. Pour donner à un élève qualifié l'occasion de parfaire ses connaissances en électrotechnique, nous sommes revenus à l'ancienne formule et avons engagé spécialement pour les exercices avec les élèves, un assistant. Ce dernier est appelé à changer chaque année. Pour cette année-ci, tous nos élèves de la dernière promotion étant déjà casés dans l'industrie lorsque le poste fut devenu vacant, nous avons engagé comme assistant M. Sontheim, d'origine suisse, élève diplômé de l'École polytechnique fédérale. M. Sontheim est entré en fonctions au début du semestre d'hiver.

Activité du Laboratoire dans le domaine de l'enseignement : Les laboratoires d'électrométrie et d'électrotechnique prévus au programme pour les étudiants des cinquième et septième semestres de l'E.I.L. comportent des exercices qui ont été accomplis régulièrement.

Il en est de même des exercices en radiotechnique réservés spécialement aux électriciens du septième semestre qui ont été accomplis régulièrement dans le semestre d'hiver.

Travail de doctorat : Un élève de Zurich, précisément M. Sontheim, s'est inscrit pour effectuer un travail au Laboratoire en vue d'une thèse de doctorat ès sciences techniques dans le domaine de la radiotechnique.

Activités extérieures : Comme toujours, le Laboratoire a prêté son concours à diverses industries de la ville et de la région en matière de contrôles, d'essais de matériel électrique, ainsi que d'expertises judiciaires. Il est chargé en particulier, actuellement, de la confection de deux appareils à éclairage stroboscopique intensif, l'un pour le laboratoire de machines hydrauliques de M. le professeur Ogney, l'autre pour les Ateliers des Charmilles, à Genève.

Il n'a pas été fait cette année d'acquisitions importantes. Toutefois, le nombre croissant d'étudiants nous obligera prochainement à augmenter nos collections d'instruments courants de façon à pouvoir occuper simultanément un plus grand nombre d'élèves. Nous serons cependant bien vite handicapés par l'exiguité de nos locaux.

*Laboratoire de mécanique.* — L'année 1943 voit s'ouvrir l'ère de développement pour le laboratoire que réclamait le rapport de l'année précédente. En effet, les sous-sols du nouveau bâtiment de l'École d'ingénieurs à Beauregard pourront abriter, dans trois locaux séparés, le matériel et le mobilier existants jusqu'ici. De trente mètres carrés que comptait le local aménagé à la place Chauderon, la superficie qui lui est attribuée à Beauregard passe à environ cent trente mètres carrés.

Les travaux d'aménagement sont actuellement en cours et l'utilisation des nouveaux locaux du Laboratoire par les étudiants est prévue dès la rentrée de janvier 1944.

*Laboratoire de machines hydrauliques.* — Le laboratoire de machines a été utilisé pour des démonstrations aux étudiants au fur et à mesure

de l'avancement des cours. Des séances plus complètes ont été organisées à l'intention des étudiants avancés. L'influence des contacts ainsi obtenus a été très sensible sur la compréhension de l'enseignement théorique et l'élaboration des projets en salle de dessin.

Dans le domaine des recherches scientifiques, l'étude de la turbine Pelton, la seule qui se prête dans son état actuel à des essais systématiques, a été entreprise et se poursuivra l'an prochain.

Les machines sont encore en fonctionnement dans le bâtiment de Chauderon. Elles seront transférées à Beaunegard, dès que le local du Laboratoire sera prêt à les recevoir, soit au printemps 1944.

#### *Ecole d'architecture*

Par décret du 2 septembre 1942, le Grand Conseil a créé une Ecole d'architecture, qui sera placée sous la même direction que l'Ecole d'ingénieurs. Les professeurs et chargés de cours suivants ont été nommés par le Conseil d'Etat :

*Professeurs* : MM. J. Tschumi, J. Stengelin, F. Panchaud.

*Chargés de cours* : MM. R. Béguelin, A. Bertusi, F. Bucher, M. Derron, O. Magnin, L. Villard.

Les élèves de l'Ecole d'architecture suivront, en outre, plusieurs cours empruntés à l'Ecole d'ingénieurs et à la Faculté des lettres.

Les travaux pratiques seront contrôlés régulièrement par un jury, composé de MM. A. Laverrière, Ch. Thévenaz et F. Decker.

Les cours ont commencé le 15 octobre 1943.

#### **Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué**

Durant l'année 1943, 130 élèves ont fréquenté les cours (119 en 1942), dont 82 jeunes filles et 48 jeunes gens. Les jeunes filles se répartissent en 28 Vaudoises, 36 Confédérées et 18 étrangères ; les jeunes gens en 15 Vaudois, 24 Confédérés et 9 étrangers. Au total, le nombre des élèves réguliers a été de 62 et 68 élèves n'ont suivi que quelques cours.

*Certificats et diplômes.* — En juillet, l'Ecole a décerné :

Section d'art appliqué : 5 certificats de capacité.

Section Beaux-Arts : pas de candidats.

Un brevet de maître de dessin a été décerné. Deux candidats ont passé avec succès les examens de première session.

*Enseignement.* — M. Raymond ayant été mobilisé à fin mai, M. Chinet a été chargé de son remplacement pour une partie des cours.

*Concours de vacances.* — Comme les années précédentes, un concours de vacances a été organisé. 19 concurrents y ont pris part (12 pour la section Beaux-Arts et 7 pour la section d'art appliqué). 14 concurrents ont été récompensés par des bons pour l'achat de livres d'art.

L'exposition des travaux d'élèves a eu lieu fin juillet.

*Bibliothèque.* — 3 volumes sur l'art suisse et un volume sur un artiste romand ont enrichi notre bibliothèque qui compte environ 530 volumes et revues actuellement.

*Voyages.* — 3 voyages d'études ont été organisés au cours de cette année :

Mars. — Bâle : visite de l'Exposition Renoir, collection Staechelin. Genève : Exposition Chinet.

Juin. — Genève : Exposition Utrillo ; « L'Art en Suisse, des origines à nos jours » ; Prix de l'Illustration du livre (Gimmi) ; L'Art paysan roumain.

*Salle d'expositions.* — La salle d'exposition et la salle d'académie ont été occupées pendant les vacances de Pâques par la Section vaudoise des peintres, sculpteurs et architectes suisses. En mai : exposition B Puidoux ; octobre : A. Pettineroli ; novembre : Section vaudoise des femmes peintres. En outre, la salle du rez-de-chaussée a été occupée pendant huit jours par une exposition de champignons, organisée par la Société vaudoise de mycologie.

## VIII. Bibliothèques, archives, musées, monuments historiques

### Bibliothèque cantonale et universitaire

#### I. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

*Personnel* — Un subside du Département fédéral de l'Intérieur a permis à la direction de la Bibliothèque d'utiliser pour un temps limité les précieux services de M. Léon Piebandier, ancien élève de l'École des hautes études et bibliothécaire à Paris, actuellement réfugié en Suisse.

En date du 22 janvier 1943, le Conseil d'Etat a nommé M. André RoCHAT en qualité de surveillant de salle. Avec l'autorisation du Département de l'Instruction publique, la direction de la Bibliothèque a pu continuer à utiliser les services de M. Emile BERTHOUD, employé auxiliaire.

L'augmentation constante du nombre des lecteurs et des expéditions aurait mis la direction dans un sérieux embarras si elle n'avait pu recourir régulièrement aux services des aides mis à sa disposition par l'Office cantonal du travail.

*Salle de travail* — La fréquentation de la salle a été très forte toute l'année, même pendant les mois d'été. Aux nombreux habitués se sont ajoutés 838 nouveaux lecteurs (693 en 1942), dont 281 sont des étudiants immatriculés à notre Université, soit 29,5 %.

Augmentée d'une centaine au cours de 1943, la collection des « usuels » comptait au 31 décembre 3447 volumes. Il serait désirable de porter ce nombre à cinq ou six mille au moins, mais le manque de place ne permettra guère de dépasser 3500.

*Magasins.* — Bien que la question des magasins ne soit pas encore résolue, la direction de la Bibliothèque espère pouvoir disposer prochainement de la place occupée jusqu'à ce jour par les vitrines du Médaillier cantonal pour y installer quelques centaines de mètres de rayonnages.

## II. ACQUISITIONS

Au cours de l'année 1943, la B.C.U. a acquis 14,605 volumes et brochures dont 1808 y sont entrés par voie d'achat, 405 ont été déposés conformément à la loi vaudoise sur la presse et 12,897 ont été reçus en don.

### A C H A T S

#### a) Imprimés

##### *Généralités — Périodiques*

Helvetica Physiologica et Pharmacologica Acta. Basel, 1943 u. folg.  
Annuaire général des ventes publiques en France. 1941-1942 et suiv.  
Paris, 1943 et suiv.

Beihefte zum Archiv fuer Religionswissenschaft. Leipzig, 1943 u. folg.  
Der grosse Brockhaus. 15. Aufl. Leipzig, 1928-1935, 20 vol.

BRUCKNER, Albert. Schweizer Stempelschneider und Schriftgiesser.  
Basel, 1943.

Cahiers Ferdinand de Saussure. I et suiv. Genève, 1941 et suiv.

DEGAAST, Georges et Rigaud, Germaine, Les supports de la pensée.  
Paris, 1942.

Foire suisse. Schweizer Mustermesse... hrsg. von Julius Wagner.  
Zürich, 1942.

HEITZ, Paul. Die Buechenmarken oder Buchdrucker- und Verleger-  
zeichen. Strassburg, 1893-1908.

Mesures. Paris, 1935-1939.

PANZER, Georg Wolfgang. Annales typographici... Norimbergae, 1793-  
1801. 9 voll.

Revue de l'Institut de sociologie Solvay. Bruxelles, 1920-1939.

##### *Théologie — Philosophie*

Cahiers théologiques de l'Actualité protestante. Neuchâtel, 1943 et suiv.

Dictionnaire de théologie catholique, publ. par A. Vacant, E. Man-  
genot, etc. Paris, 1930 et suiv.

DILTHEY, Wilhelm. Introduction à l'étude des sciences humaines. Trad.  
L. Sauzin. Paris, 1942.

Etre et penser. Cahiers de philosophie. Neuchâtel, 1943 et suiv.

FICHTE, J.-G. Werke, hrsg. von Fritz Medicus. Leipzig, 1910-1912, 6 vol.

- NIGG, Walter. Geschichte des religiösen Liberalismus. Zurich, 1937.
- PINARD de La BOULLAYE, H. L'étude comparée des religions. Paris, 1929-1931, 3 vol.
- Spicilegium Solesmense.. curante J.B. Pitra. Parisiis, 1852-1858, 4 vol.
- WERNER, Martin. Die Entstehung des christlichen Dogmas. Bern, 1941.
- Theologisches Wörterbuch zum Neuen Testament, hrsg. von Gerhard Kittel. Stuttgart, 1933 u. folg.

*Droit — Sciences sociales*

- GERMANN, O.-A. Das Verbrechen im neuen Strafrecht. Zurich, 1942.
- LABROUSSE, C.-E. Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII<sup>e</sup> siècle. Paris, 1933, 2 vol.
- Législation du monde sur les assurances privées. Bâlel, 1940 et suiv.
- LIET-VEAUX, G. Essai d'une théorie juridique des révolutions. Paris, 1943.
- PIETRI-TONELLI, A de. Teorema generale dell' equilibrio economico... Padova, 1942.
- PIROU, Gaetan. Les nouveaux courants de la théorie économique aux Etats-Unis. 2<sup>e</sup> édition. Paris, 1939 et suiv.
- Repertorium der Kanonistik, hrsg von Stephan Kuttner. Città del Vaticano, 1937 e segg.

*Philologie — Littératures*

- BACHOFEN, Johann-Jakob. Gesammelte Werke, hrsg. von Karl Meuli u. A. Basel, 1943 u. folg.
- CHANTRAINE, Pierre. Grammaire homérique. Paris, 1942.
- Petite Collection Rodolphe Tœpffer. I et suiv. Genève, 1943 et suiv.
- DICKENS, Charles. The Works... National ed. London, 1906-1908, 40 vol.
- HOELDERLIN, Friedrich. Saemtliche Werke. Stuttgart, 1943 u. folg.
- KLOTZ, Alfred. Livius und seine Vorgaenger. Leipzig, 1940-1941.
- MAZZUCCHETTI, Lavinia e Lohner, Adelaide. L'Italia e la Svizzera. Relazioni culturali nel Settecento e nell' Ottocento. Milano, 1943.
- PREVOST, Jean. La création chez Stendhal. Marseille, 1942.
- RAMUZ, Charles-Ferdinand. Vues sur le Valais. Bâle et Olten, 1943. (L'héritage populaire de la Suisse, 2.)
- SICILIANO, Italo. François Villon et les thèmes poétiques du Moyen Age. Paris, 1934.

*Sciences pures et appliquées*

- Glandes endocrines et vitamines. Genève, 1943.
- GRIGNARD, Victor. Traité de chimie organique. T. I et suiv. Paris, 1935 et suiv.

- GUYENOT, Emile. L'hérédité. 3<sup>e</sup> éd. Paris, 1942.
- JOOS, Georg. Eehrbuch der theoretischen Physik. 5 Aufl. Leipzig, 1943.
- MATTAUCH, Josef. Kernphysikalische Tabellen. Berlin, 1942.
- PASCAL, Paul. Traité de chimie minérale. T. I-XII. Paris, 1931-1934, 13 vol.
- SOMMERFELD, Arnold. Vorlesungen ueber theoretische Physik. Leipzig, 1942 u. folg.
- WEILL, Edmond. Précis de médecine infantile. 5<sup>e</sup> éd. par Georges Mouriquand. Paris, 1942.

*Histoire — Géographie*

- Armorial des communes et des districts du canton de Fribourg, publ. par Hubert de Vevey. Zurich, 1943.
- COVILLE, Alfred. Recherches sur l'histoire de Lyon, du Ve au IX<sup>e</sup> siècle. Paris, 1928.
- DEMANGEON, Albert. Problèmes de géographie humaine. Paris, 1942.
- Etudes suisses d'histoire générale. I et suiv. Aarau, 1943 et suiv.
- Hilfswörterbuch fuer Historiker. Mittelalter und Neuzeit. Von E. Haberkern und J. F. Wallach. Basel, 1935.
- Historia. I-XI. Paris, s.d., 11 vol.
- Le Livre des drapeaux de Fribourg « Fahnenbuch » 1648. Zurich, 1943.
- SIRMOND, Jacques. Opera varia. Venetus, 1728, 5 vol.
- SORRE, Maximilien. Les fondements biologiques de la géographie humaine. Paris, 1943.

*Beaux-Arts — Archéologie*

- Bistum Chur. Kilchberg-Zürich, Helvetia christiana, 1942, 2 vol.
- BORY, Robert. La vie de Franz Liszt par l'image. Paris, 1936.
- ESCHER, Konrad. Die Miniaturen in den Basler Bibliotheken. Basel, 1917.
- HAUTECŒUR, Louis. Histoire de l'architecture classique en France. T. I et suiv. Paris, 1943 et suiv.
- Schweizer Kleinmeister, hrsg. von Walter Hugelshofer. Zurich, 1943.
- LABORDE, J. B. de. Choix de chansons mises en musique... Ill. de Jean-Michel Moreau le jeune. Facs. de l'éd. de Paris, 1773. Rouen, 1881, 4 vol.
- LA COSTE MESSELIÈRE, Pierre de. Delphes. Paris, 1943.
- MENPES, Mortimer. Whistler as I knew him. London, 1904.
- MOULLET, Maurice. Les Maîtres à l'œillet. Bâle, 1943.

- ROLLAND, Romann. Beethoven. Les grandes époques créatrices. La cathédrale interrompue. T. I et suiv. Paris, 1943 et suiv.
- SOULANGE-BODIN, Henry. Les châteaux de Bourgogne. Paris. 1942.
- WATTEAU, Antoine. 52 dessins. Paris, 1930

*Imprimés et auteurs vaudois anciens*

- BERQUIN, Arnaud L'amî des enfants Lausanne, Hignou et Fischer, 1794, 8 vol.
- HALLER, Albert de Alfred, roi des Anglo-Saxons. Lausanne, Soc. typographique, 1775
- MARMONTEL, Jean-François. Bélisaire. Yverdon, 1767.
- SAINT-PIERRE, Bernardin de. La Chaumière indienne. Lausanne, Jean Mourer, 1791.
- TISSOT, Samuel-Auguste. Lettere mediche scrutte a vari amici. Trad. dal francoese. Venezia, 1777.

*Séries complétées*

- Bulletin mensuel, puis Archives sociologiques de l'Institut Solvay. Bruxelles, 1910-1914.
- Basler Jahrbuch. Basel, 1896-1914.
- Revue musicale. Paris. Numéros spéciaux, de 1925 à 1937.

*Incunables*

- Saint ANTONIN de Florence. Quarta Pars Summe Theologie. Venetiis, N. Jenson, 1480.
- Saint AUGUSTIN. De civitate Dei. Venetiis, 1486.
- HEROLT, Johannes. Sermones discipuli de tempore... S.l.s.d. [vers 1470].
- Saint JEAN Chrysostôme. Sermones notabiles. Coloniae, 1487.

b) *Manuscrits*

- DURAND, Henri. 4 lettres ; 2 poèmes. Lausanne, 1836.
- HERMINJARD, Aimé-Louis. Lettre. Lausanne, 13 janvier 1851.
- MONTOLEU, Isabelle de. Un ensemble de 82 lettres à Anna Galiffe a Genève.
- OLIVIER, Juste. Lettre Paris, 19 novembre 1853.
- TROYON, Frédéric. Lettre a Aimé Humbert-Droz. Lausanne, 11 juin 1838.
- VINET, Alexandre. Lettre à A. Humbert, à Morges. Lausanne, 14 septembre 1842.



## DONS

## a) Imprimés

Le don le plus considérable, comprenant 1600 vol., environ 11,000 brochures et environ 5,000 fascicules de périodiques scientifiques, est celui de la bibliothèque de feu Bruno Galli-Valerio, qui professa pendant plus de quarante ans l'hygiène et la bactériologie à notre Faculté de médecine.

La succession de Mme E. von Brandis, à Vevey, nous a remis aussi un ensemble de plus de 700 volumes d'histoire politique, militaire et de littérature.

Le Consulat de France nous envoie la *Revue des Beaux-Arts de France*, Paris, 1942 et suiv. ; le Ministère de la culture populaire, à Rome, nous a offert un exemplaire de la *Storia parlamentare... d'Italia*, de Saverio Cilibrizzi, Napoli, 1939-1943, 6 vol.

Mme Germaine Martin, à Genève, a bien voulu nous remettre deux ouvrages récents de son oncle, feu le physicien Charles-Eugène Guye : celui qu'il a consacré à sa propriété de *Saint Christophe sur Champvent* (Genève, 1941) et la 2<sup>e</sup> édition de *L'évolution physico-chimique*, suivie de *Frontières de la physique et de la biologie*, Paris, 1942.

Grâce à M. le Dr Eugène Olivier, au Mont-sur-Lausanne, la succession du Dr Arnold Carl Klebs, à Nyon, nous a offert un exemplaire des *Etrennes d'un médecin*, imprimées sans date à Nyon au XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'un ensemble de 21 tirés à part de travaux publiés par le regretté historien de la médecine. M. le Dr Eugène Olivier a bien voulu enrichir de 5 volumes nouveaux notre collection d'œuvres du Dr Tissot, en français et en traductions.

M. Frank Olivier, professeur honoraire et ancien chancelier de l'Université, nous a généreusement offert la nouvelle édition en 5 volumes du *Lexicon* de Suidas, procurée par Ada Adler, à Leipzig, de 1928 à 1938.

M. Charles Gilliard, professeur honoraire de l'Université, nous a remis une cinquantaine de brochures et volumes d'histoire.

M. François Mercanton, de la Librairie F. Rouge, à Lausanne, nous a fait don d'une belle édition en 3 vol. des *Gesammelte Werke*, de Hugo von Hofmannsthal (Berlin, 1934).

## b) Manuscrits

M. Paul-Louis Mercanton, professeur honoraire de l'Université, a bien voulu nous offrir une petite collection d'autographes de divers savants suisses, qui s'ajoute aux pièces analogues que possède déjà notre section des manuscrits.

## ECHANGES

Avec l'autorisation du Département de l'instruction publique, la direction de la B.C.U. a pris l'initiative de proposer à la direction de

l'Instruction publique du canton de Fribourg, qui l'a accepté, un échange de manuscrits : l'*Anonyme de Fribourg*, du XIV<sup>e</sup> siècle, la plus ancienne chronique de cette ville, que notre Bibliothèque avait acquise il y a plus d'un siècle, a pu ainsi être échangée contre le précieux *Cartulaire de Romanmôtier*, des XII-XIV<sup>e</sup> siècles, l'un des monuments les plus importants de notre Moyen Age vaudois, que la Réforme avait fait passer dans un couvent fribourgeois et, de là, aux Archives d'Etat à Fribourg.

*Echanges des sociétés savantes.* — Les périodiques acquis de la Société d'histoire de la Suisse romande se sont accrus de deux titres nouveaux, ceux acquis de la Société vaudoise des sciences naturelles, de quatre titres nouveaux.

### III. UTILISATION DES COLLECTIONS

Les circonstances ont contribué à accélérer encore en 1943 le mouvement du livre ainsi que le montrent les chiffres suivants :

1931	37,099 volumes
1940	83,612 »
1941	89,882 »
1942	96,332 »
1943	109,121 »

L'augmentation considérable marquée par l'année 1943 sur la précédente (12,789) est presque aussi forte pour la consultation dans la salle de travail (6097) que pour le prêt à l'extérieur (6692). On ne sera pas surpris que l'afflux de nouveaux lecteurs que représente cette augmentation ait provoqué presque tous les jours, à certaines heures, un fâcheux encombrement de personnes et de livres soit dans l'exigu bureau du prêt à l'extérieur, soit dans l'étroite salle du catalogue où souvent vingt à trente lecteurs se bousculent alors que la table de consultation est prévue pour douze personnes au plus, soit enfin dans la salle de travail dont l'insuffisance est motrice. Il va presque sans dire que dans ces conditions le personnel surchargé n'a pas toujours pu donner satisfaction au public, qu'on s'est plaint de la lenteur de la distribution et du manque de place dans tous les locaux. Il est clair aussi que, vu l'encombrement presque quotidien du local du prêt, la distribution et le retour des livres n'ont pas souvent pu se faire avec tout le soin nécessaire, sans qu'aucun reproche puisse être adressé au bibliothécaire responsable de ce service.

*Consultation dans la salle de travail.* — On pourrait penser que l'augmentation des ouvrages déposés dans la salle à la disposition des lecteurs inscrits qui peuvent des consulter sans aucune formalité doit avoir pour conséquence une diminution du nombre des demandes de livres en communication. En réalité, il n'en est rien. Au contraire, plus le nombre des « usuels » s'accroît, plus la salle est fréquentée et le nombre des demandes augmente au lieu de diminuer. Aussi le nombre des

volumes qui y ont été communiqués en 1943 s'est-il élevé à 46,699 au lieu de 40,602 en 1942.

*Prêt à l'extérieur.* — C'est à 62,422 que s'est élevé le nombre des volumes prêtés à l'extérieur en 1943 au lieu de 55,720 en 1942, marquant une augmentation de près de 7000 volumes.

Voici à titre de comparaison et pour montrer l'extension prise par ce service depuis l'établissement à la fin de 1932 d'un catalogue alphabétique général sur fiches, les résultats donnés pour les quatorze dernières années :

1930	14,439 livres prêtés
1935	31,001 » »
1940	47,704 » »
1941	51,741 » »
1942	55,730 » »
1943	62,422 » »

On constate ainsi que de 1930 à 1935 le total des livres prêtés à l'extérieur a plus que doublé et qu'en 1943 la Bibliothèque en a prêté presque cinq fois plus qu'en 1930.

L'augmentation des expéditions par la poste n'a pas été moins considérable. Le nombre des paquets expédiés a été de 3952 au lieu de 3075 en 1942 et celui des paquets reçus s'est élevé à 4221 au lieu de 3382.

*Prêts et emprunts aux bibliothèques suisses et étrangères.* — 1566 volumes (529 en 1930 et 1413 en 1942) ont été empruntés à 28 bibliothèques suisses. D'autre part, la B.C.U. a prêté 989 volumes (243 en 1930 et 718 en 1942) à 30 bibliothèques suisses.

*Bibliothèque de la Société vaudoise de médecine.* — De cette bibliothèque déposée depuis 1930 dans les locaux de la B.C.U., 225 volumes (242 en 1942 et 259 en 1941) ont été prêtés à l'extérieur et 1242 (1215 en 1942 et 1841 en 1941) ont été communiqués dans la salle de travail. La convention établie en 1930 entre le Département de l'instruction publique et la Société vaudoise de médecine pour une durée de dix ans, n'a pas été renouvelée jusqu'à ce jour et le manque de place va nous contraindre à en demander la dénonciation.

#### IV. CATALOGUES

18,882 fiches nouvelles ont été établies et intercalées dans les divers catalogues. En outre, 1314 fiches ont été envoyées au Catalogue général des bibliothèques suisses, à Berne.

Le nombre des ouvrages nouveaux catalogués s'est élevé à 2357 et celui des périodiques à 30.

La liste des acquisitions récentes, en sa 13<sup>e</sup> année, a vu augmenter encore le nombre de ses abonnés, lequel dépassait 260 à la fin de 1943. Elle a procuré 2828 fiches pour les catalogues alphabétiques par ordre d'auteurs et de matières et 661 pour le catalogue bio-bibliographique.

Le travail de revision et de subdivision du *Catalogue par ordre alphabétique de matières* a été poursuivi de *Grec à Indochine*, de sorte qu'à la fin de l'année 67 tiroirs sur 108 avaient pu être mis en ordre.

Grâce à la collaboration d'un auxiliaire qualifié, la mise au point du *Catalogue général par ordre alphabétique d'auteurs* a pu être reprise méthodiquement à la fin de l'année. Ce travail de longue haleine qui avait été entrepris en 1940, n'avait pu alors, faute de personnel, être poussé au delà du troisième tiroir de la lettre A. Aujourd'hui, cette lettre, qui comporte 11 tiroirs, est en bonne voie d'achèvement. Il faut vivement souhaiter que ce travail urgent puisse être poursuivi sans interruption au cours des années prochaines. Ainsi notre catalogue général, qui a été établi en moins de six mois, mais d'une façon un peu hâtive et grossière, pour donner satisfaction à un public impatient qui ne parvenait plus à se débrouiller dans nos tables et catalogues imprimés, pourra enfin rendre tous les services qu'on est en droit d'en attendre.

Si le cataloguement de nos manuscrits n'a guère progressé numériquement, cela tient au fait que le bibliothécaire qui en est chargé n'y consacre que la moitié de son temps et qu'il s'est attaqué aux manuscrits de l'historien Ruchat qui nous sont parvenus dans un désordre invraisemblable, et dont la description raisonnée présente des problèmes extrêmement difficiles.

## V. DIVERS

*Reliure.* — Le crédit spécial mis à la disposition de la Bibliothèque pour la reliure a permis de relier 1718 volumes. Le prix moyen de leur reliure a été de Fr. 7.94 par volume.

*Achats pour l'Administration cantonale et pour les services universitaires.* — La BCU a achevé pour ces divers services et sur leurs crédits 499 volumes pour lesquels 924 fiches de catalogues ont été établies.

## Bibliothèque pour tous

En 1943, notre dépôt a expédié	1097 collections	avec	34,010 vol.
En 1942, » » » »	1006 »	»	29,980 vol.
	Augmentation	91 »	4,030 vol.

La répartition par canton du service aux civils se résume comme suit :

Genève . . .	42 coll.	1820 vol.	(1942 : 1330 vol.)
Neuchâtel . .	92	3020	1760
Valais . . .	17	280	620
Vaud . . . .	586	18240	18420